



## RYANAIR

Des salariées privées de droits y compris celui du droit à la dignité !!!

Une nouvelle fois le patron de la compagnie aérienne « *low cost* » RYANAIR, Michael O'LEARY utilise l'image d'hôtesse de l'air en sous-vêtements pour son calendrier 2012 à des fins publicitaires pour sa compagnie.

En se retranchant derrière une œuvre caritative, Michael O'LEARY, veut faire croire à une action vertueuse et généreuse alors que son seul objectif est de promouvoir RYANAIR.

Dans le transport aérien, où le mode « *low cost* » devient la règle, on peut espérer que d'autres compagnies n'aient pas l'idée de transposer les méthodes de Michael O'LEARY avec son calendrier sexy en utilisant la femme et l'hôtesse de l'air comme un objet marchand.

Créer un lien entre l'exhibition et le métier de l'hôtesse de l'air présente un aspect humiliant et dégradant de ce métier. Il contribue à masquer voire à faire oublier totalement la mission principale des personnels de cabine qui est avant tout une mission de sécurité. Il peut également inciter les passagers à avoir des gestes outrageants ne voyant plus dans l'hôtesse qu'un objet sexuel.

Enfin, les hôtesse de RYANAIR ont-elles vraiment le choix de dire non à Michael O'LEARY quand il leur demande de poser dans cette tenue dans son calendrier ? D'autant que ce dernier interdit aux salariés de s'organiser et de se syndiquer dans son entreprise sous peine de se voir licencier séance tenante.

Les agissements de M. O'LEARY sont répréhensibles. Pour autant, le gouvernement laisse faire et apporte son soutien au patronat du secteur aérien contre les salariés en grève.

Paris, le 23 décembre 2011

**Contact :**

**Jean HEDOU, Secrétaire général – 01.44.83.86.20**

**Noëlle OLIVIER Secrétaire fédérale – 06 85 10 04 03**

**Jean-Luc SECONDI Secrétaire fédéral – 06 85 10 47 75**